

## SYNTHESE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 JUIN 2020

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Conforme au compte de gestion dressé par les services des Finances Publiques, il s'élève à :

- section de fonctionnement :

- 422 025,98 € en dépenses
- 528 943,38 € en recettes.

- section d'investissement :

- 61 192,23 € en dépenses
- 150 993,90 € en recettes.

Après avoir affecté les différents résultats (excédent et déficit de l'année 2018) le conseil municipal affecte au budget unique 2020 :

80 027,18 € en recettes d'investissement

267 701,66 € en recettes de fonctionnement

### **VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNEE 2020**

Conformément à l'article 16 de la loi de finances pour 2020 prescrivant la suppression de la Taxe d'habitation, les collectivités territoriales n'ont pas la possibilité de moduler le taux de la taxe d'habitation cette année.

Quant aux taux concernant le foncier bâti et le foncier non bâti , à l'unanimité, les taux appliqués en 2019 sont reconduits, à savoir :

- Taxe Foncier bâti.....15,82%
- Taxe Foncier Non Bâti.....45,14 %

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2020**

Il est décidé d'inscrire une somme globale identique à celle allouée en 2019.

La répartition interviendra après une rencontre des membres de la commission « solidarité, bien vivre ensemble » et des présidents des associations communales.

### **BUDGET UNIQUE 2020**

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 775 620,66 € pour la section de fonctionnement
- 547 462,84 € pour la section d'investissement (dont 83840 € de restes à réaliser en dépenses et 17 000 € en recettes).

Sont inscrits en dépenses d'investissement :

Maison des Traditions :

Réaménagement du parcours permanent..... 95 304,00 €

Travaux de bâtiments ..... 87 500,00 €

pièces collection et matériels pour archivage .....	20.000,00 €
Voirie.....	96 431,66 €
Mise aux normes d'une salle de bains logement îlot église.....	5 000,00 €
Achat d'un tracteur et d'une remorque d'occasion.....	41 000,00 €
Diagnostic de l'Église.....	20 000,00 €
Pare-balles stand de tir.....	8 000,00 €
Matériels (désherbeur, élagueuse).....	4 000,00 €

L'emprunt prévu en 2019 de 120 000 € n'a pas été réalisé, les dépenses d'investissement n'étant que partiellement engagées en 2019.

D'où l'inscription sur le budget 2020 d'un emprunt de 160 000 € en l'attente de confirmation de subventions pour la Maison des Traditions et le diagnostic de l'église.

Le Conseil Municipal s'interroge sur les dépenses d'investissement liées à la Maison des Traditions.

A cet effet, un dossier de choix sera présenté au conseil municipal à la rentrée à la suite des travaux de la commission « Maison des Traditions ».

Ils décident de voter la proposition en l'état puisque la somme attribuée au programme « réaménagement du parcours permanent » avait été validée par le précédent conseil et fait l'objet de demandes de subventions déposées en 2019 (Conseil Départemental et Europe) et que la somme sur la partie «travaux a fait l'objet , en 2020, d'une demande de subvention auprès de l'État dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) mais souhaite approfondir différents points.

Il est donc décidé de réunir rapidement la commission « Maison des Traditions » et de faire le point fin août.